

Procès verbal du Conseil municipal du 11/10/2022

Présents : Nicolas, Sébastien, Jean-Camille, JF Melot ; Marlène ; Chantal

Absent : Antoine

Secrétaire de séance : Chantal

Début de séance : 19h

- 1) En raison de l'absence de Chrystèle mardi, le PV du Conseil du 21/06/2022 sera soumis à l'approbation des élus lors de la prochaine séance du Conseil.
- 2) Pour la Toussaint, les bénévoles n'ont pas le temps de nettoyer les allées du cimetière. Il a donc été fait appel à 2 entreprises pour un devis. Il a été difficile d'en trouver 1 disponible. Dans un souci de rentabilité du déplacement pour l'entreprise, il lui est demandé l'entretien du cimetière, des haies du bourg et les espaces verts du site de Port Dieu. Seule, l'entreprise Benjamin SCHULZ a proposé un devis à 1100TTC

Vote pour à l'unanimité

- 3) Le coût de la restauration des vitraux de l'église de Confolent, demandée par l'association des Amis de Port Dieu, a été évalué à 12 863 €. La démarche normale serait un appel aux dons à la suite d'une demande de subvention. Cette dernière peut se faire via le plan de contractualisation 2023/2025 avec le Conseil Départemental. La part subventionnée atteindrait 60 %, les 40 % restants devraient donc être pris en charge par l'association. Jean-Camille signale que le site de Port Dieu est classé « site remarquable » mais pas l'église de Confolent. Nicolas et ses adjoints regrettent que la demande se soit faite par lettre recommandée plutôt qu'en direct à la mairie. Par ailleurs, le boîtier électronique du clocher ayant été endommagé lors du dernier orage, le devis de réparation présenté par l'entreprise Brouillet et Fils s'élève à 4221,60€ TTC. Nicolas a déposé une demande de prise en charge auprès de l'assurance.
- 4) L'exposition « elle ne sera pas oubliée ma vallée » a été visitée par 516 personnes sur les 2 mois. Nous avons effectué un comptage des personnes intéressées, avec les critères suivants : sont intéressées les personnes qui lisent les panneaux et/ou écoutent les témoignages. 365 personnes, soit 71 % des visiteurs étaient vraiment là pour l'expo, particulièrement des gens du pays et notamment des descendants d'habitants de Port Dieu à la construction du barrage. Certains étaient déjà venus les années passées. Nous nous interrogeons sur le bien fondé de reconduire l'expo pour une cinquième année, compte tenu de la baisse de fréquentation et du caractère astreignant d'une ouverture quotidienne durant 2 mois. Nous avons eu la chance d'être aidés par EDF pour embaucher 2 jeunes (1 en juillet l'autre en août) mais les bénévoles ont dû assurer les dimanches et lundis. 1 seule personne des Amis de Port Dieu y a participé 1 fois. Nous pensons qu'il serait plus judicieux d'organiser une journée commémorative rassemblant notamment les descendants des habitants de Port Dieu. Cette journée pourrait être organisée par Les Amis de Port Dieu, aidés par la municipalité. Nous leur suggérerons l'idée.

- 5) Le plan de contractualisation département/commune 2023/2025 impose d'indiquer dès maintenant une liste d'investissements envisagés sur la commune sur cette période. Nous avons débattu sur un certain nombre de projets :
- les allées du cimetière pourraient être goudronnées ou recouvertes de béton désactivé
 - Electrification du parking de Port Dieu
 - Installation de volets roulants à la mairie (économie de chauffage et fraîcheur l'été)
 - Réouverture de la route noyée pour rejoindre Port Dieu. Cela demanderait un investissement sur plusieurs années et financement avec aide européenne (Leader et Feader)

6) Questions diverses

- Toujours pas d'eau Veolia en vue dans les tuyaux
- Chantal demande ce qu'il en est de la restauration des pierres de la fontaine (Sébastien doit relancer le constructeur)
- JF Melot demande quels tronçons routiers vont être faits : entre Arzac et Bourrières, descente de Port Dieu. Il signale qu'il y a des nids de poule à Prunt.
- Chantal demande que soient replacés les panneaux indicateurs de rues qui traînent autour de la mairie.
- Chantal demande quand elle pourra trier les livres. Il faut une bibliothèque pour en remettre dans le gîte. Celui-ci devrait être vidé du matériel entreposé ou muni d'une armoire fermant à clé pour le ranger. Sébastien propose de faire don d'une bibliothèque.
- Discussion autour de l'entretien de l'espace public. HCC n'entretient plus le site de Port Dieu qui, donc, s'ajoutera à partir de maintenant. Les bénévoles n'ont pas le temps nécessaire. La question se pose en terme de choix entre 1 salariat à temps partiel ou l'appel à une entreprise. A réfléchir et à comparer en terme de coût et de besoin.

Fin de séance 21h10